Vol. XIX. Saint-Boniface, Manitoba, 28 Mai 1890 No. 33.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

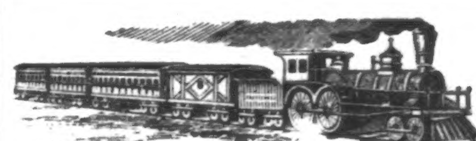
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.







CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 24 NOV. 1889.

Allant Nord. Fret No. 55 Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 53 tous les jours.	Temps moyen du centre.	Milles.	Allant Sud. Express No. 54 tous les jours.	Fret No 56 T. les j. ex. dim.
		Stations.			p.m.
1.30pm	4.15pm	A... Winnipeg... D.	..	10.50a	4.30
1.25pm	4.11pm	..Kennedy Avenue..	1	10.53a	4.35
1.15pm	4.07pm	.Emb. du Portage.	3	10.57a	4 45
12.47pm	3.54pm	....St. Norbert....	9	11.11a	5.08
12.20pm	3.42pm	...... Cartier......	15	11.24a	5.33
11.32am	3.24pm	....Ste. Agathe....	24	11.42a	6.05
11.12am	3.16pm	....Union Point....	27	11.50a	6.20
10.47am	3.05pm	...Silver Plains...	33	12.02p	6.40
10.11am	2.48pm	........Morris......	40	12.20p	7.09
9.42am	2.33pm	.St. Jean-Baptiste.	47	12.40p	7.35
8 58am	2.13pm	......Letellier......	56	12.55p	8,12
8.15am	1.53pm	D } W.-Lynne { A	65	1.15p	8.50
7.15am	1.48pm	A } { D		1.17p	
7.00am	1.40pm	D.. Pembina.... A.	68	1.25p	9.05
	10.10am	..Grand Forks..		5.20p	
	5.25am	..Winnipeg Junc..		9.50p	
	8.35am	....Minneapolis....		6.35a	
	8.00pm	D....St. Paul....A		7.05a	

Allant Ouest.	Stations	Al. à l'Est.
10.20am	......Bismark......	12.35a
10.11pm	.....Miles City.....	11.06a
2.50pm	......Helena......	7.20p
10.50am	..Spokane Falls..	12.40a
5.40pm	..Jonct. de Pascoe..	6.10p
6.40am	......Portland...... (viâ O. R. & N.)	7.00a
6.45am	......Tacoma...... (viâ Cascade div.)	6.45a
3.15pm	......Portland...... (viâ Cascade div.)	10.00p

EMBRANCHEMENT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE

Tous les jours excepté le dimanche.	STATIONS	Tous les jours ex'té le dim.
11.10am	..........Winnipeg..........	6.45p
11.06am	......Kennedy Avenue......	6.49p
10.57am	....Embranch. du Portage....	6.58p
10.24am	..........Headingly..........	7.31p
10.00am	........Horse Plains........	7.55p
9.35am	......Gravel Pit Spur......	8.20p
9.15am	..........St-Eustache..........	8.41p
8.52am	..........Oakville..........	9.03p
8.25am	......Assiniboine Bridge......	9.30p
8.10am	......Portage-la-Prairie......	9.45p

Chars dortoirs palais et chars réfectoires sur les convois Nos. 53 et 54.

Les passagers seront transportés sur tous les convois de fret réguliers.

Les convois Nos. 53 et 54 n'arrêtent pas à l'avenue Kennedy.

J. M. GRAHAM, Gérant général.
H. SWINFORD, Agent général.

LE CHEMIN DE FER

Northern Pacific & Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS

— ET DES —

Chars - Réfectoires,

DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la

Colombie-Britannique et les Etats-Unis.

RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes. On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A

La Côte du Pacifique,

— BONS POUR —

—SIX MOIS ET RETOUR,—

Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité,
285 rue Principale,
Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général,
457 rue Principale.

J. M. GRAHAM,
Gérant général.

REPRODUCTIONS.

LE TOMBEAU D'UN ENFANT

Ce marbre éclatant de blancheur
M'annonce d'un mortel la fin prématurée.
C'est un enfant; d'un lis il avait la fraîcheur
Comme lui d'un soleil il a vu la durée.

Faible et timide, il ne s'est arrêté
Qu'un seul moment aux portes de la vie,
Du berceau dans la tombe, au gré de son envie,
Il s'est bientôt précipité.

A peine il entrevit le monde de misère;
Il en trouva la coupe trop amère;
En détournant la tête, il s'enfuit pour jamais,
Loin des baisers et des chants d'une mère,
Dans le séjour d'un éternelle paix.

Heureux enfants, l'ambition perfide,
Les noirs chagrins, les peines, les remords,
Ne t'ont point infecté de leur souffle homicide;
Tu n'as point souffert et tu dors!

Et vous, tristes parents, séchez enfin vos larmes!
Quittez ces longs habits de deuil!
L'objet de votre amour, soustrait à tant d'alarmes,
Se repose dans le cercueil.

Que lui reprochez-vous? C'est une fleur timide
Qui, dans ses feuilles se cachant,
D'une fraîche rosée encore tout humide,
A prévenu l'orage du couchant.

RAOUR-LORMIAN.

PENSÉES

—Les hommes sont petits, et ce sont presque toujours les petites choses qui décident les grands événements.

—Toute vertu est d'un enfantement laborieux, à cause des passions qui s'opposent à son règne sur l'âme.

—Si vous étiez libres sans être passionnés, vous accompliriez sans doute le bien, mais vous ne l'aimeriez pas assez.

—La dignité et la sagesse de l'âme et l'innocence de l'enfance sont les meilleurs traits de la vie.

—Tout ce que Dieu a fait est immortel de sa nature, et il ne se perd pas plus une vertu dans le monde qu'il ne se perd un astre dans le ciel.

—Hélas! le temps nous apporte incessamment dans notre triste besace quelque nouvelle pierre qui augmente le fardeau. Les amis ont beau puiser pour le diminuer, il y a des douleurs plus fortes que l'amitié.

—La mélancolie n'a pas de cause plus profonde que la paresse, son remède est le travail, ce travail ne dût-il rien produire d'utile. Socrate a dit: "Il vaut mieux travailler sans but que de ne rien faire."

—N'abandonne jamais un ami. Quand les ennemis se concertent —quand la maladie tombe sur le cœur—quand le monde est sombre et triste—c'est le temps d'éprouver la véritable amitié. Ceux qui restent sourds au cri de détresse trahissent leur hypocrisie, et prouvent que l'intérêt seul est leur mobile. Si vous avez un ami qui vous aime et étudie votre bonheur, soutenez-le dans l'adversité. Faites-lui sentir que sa bonté d'autrefois est appréciée, et que son amour n'a pas été inutile.

LA QUESTION JUIVE

Il ne faut pas se le dissimuler, une grosse et grave question se lève en Europe: la question juive.

Nous avons été particulièrement frappé, pendant les troubles de Vienne, d'entendre le cri sinistre de: "Mort aux Juifs!"

L'antisémitisme fait d'énormes progrès en Russie, en Allemagne, en France.

Et, symptôme redoutable, il change de signification: pour la première fois, de *religieux* qu'il était, il devient *social.*

J'en parle d'autant plus à mon aise, que, personnellement, j'ai toujours été l'adversaire de toute persécution.

Mais je constate, non sans inquiétude pour les Juifs, que les classes ouvrières manifestent contre eux, dans les différents pays, une haine violente qui commence à se solidariser.

On ne les déteste plus, parce qu'ils ont des croyances opposées aux croyances chrétiennes et quelque peu dédaigneuses de ces croyances qui sont les nôtres, mais parce qu'ils accaparent la fortune et que cette fortune apparaît sous la forme fâcheuse d'un véritable capital international, c'est-à-dire sans patrie.

Et alors, les ouvriers qui souffrent, qui sont quotidiennement broyés par tel ou tel engrenage économique, d'instinct, sans raison, sans motif, mais avec une fureur inouïe, comme à Vienne, crient: "Mort aux Juifs!"

Ce qui s'est passé à Vienne est d'autant plus bizarre, d'autant plus troublant, que c'était la ville calme et tranquille par excellence, la ville qui se vantait, avec une coquetterie particulière, d'être la seule qui n'eût pas de "populace"

Et voilà qu'on y assaille les boutiques, qu'on y pille et que les commerçants de Vienne, pour se mettre à l'abri des agressions, se croient obligés de placer sur leurs devantures des écriteaux protecteurs portant ces mots significatifs: "MARCHANDS CHRÉTIENS."

Et cela gagne partout.

Dans le peuple, toute attaque contre les Juifs, fût-elle injuste et absurde, trouve un écho sonore et retentissant.

Une pareille situation commande la réflexion, car elle est lourde de périls prochains.

Les haines religieuses sont chose terrible. Nous en trouvons trop de preuves dans notre histoire maintes fois ensanglantée.

Mais les haines sociales sont plus terribles encore.

Ce n'est pas en faisant, dans l'administration française et au Parlement, les plus actifs instruments des fureurs franc-maçonnes que les Juifs nous permettront d'essayer d'indigner le courant populaire qui se dirige sur eux et dont la République ne suffira pas à les sauver, quelque confiance qu'ils aient en elle.

PAUL DE CASSAGNAC.

BISMARK ET GUILLAUME II

Un des intimes du prince de Bismark a communiqué au *Figaro* deux colonnes de maximes que Guillaume II vient d'inspirer au chancelier en disgrâce. En voici quelques-unes:

"J'ai vécu pour la nation; il est temps maintenant que je me consacre entièrement à ma famille. Je ne me déboutonnerai plus."

Parlant de l'empereur, il dit: "Je plains ce jeune homme; il est comme un jeune chien de chasse qui aboie après tout le monde, qui flaire tout, qui touche à tout et qui finit par mettre tout en désordre dans la pièce où il se trouve, quelque grande qu'elle soit. Je crois que l'empereur Guillaume est victime de l'histoire courante qu'il aurait pu embellir par un règne de tranquillité sans éclat en suivant les chemins battus et en laissant l'Allemagne jouir des avantages obtenus en 1870. Si l'on enlève une pierre, toutes les autres pierres tomberont, et il en résultera une dégringolade. Je ne peux ni m'étonner ni sourire de pitié; ce sont là des sentiments de la jeunesse."

Parlant ensuite de son médecin, il dit:

"Je suis aussi un grand médecin: je suis aussi un grand médecin, le médecin de l'Etat. Avant 1870, la nation souffrait des maladies de l'enfance; la guerre l'a guérie. L'Allemagne a pu profiter de ses victoires qui ont amené avec elles l'unité de la nation. Aujourd'hui, une autre guerre, un second Sedan, ne feraient rien à l'Allemagne; le pays est actuellement majeur. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour empêcher la nation de commettre des excès; j'ai essayé d'enrayer la marche trop rapide des destinées du peuple; je crois que j'ai réussi. Pendant vingt ans, Dieu seul sait avec moi combien j'ai travaillé et ce que j'ai souffert. Aujourd'hui, ce jeune empereur avec son impatience est un terrible ébranleur de piliers, hélas! car la grandeur de l'Allemagne est nécessaire pour la tranquillité de l'Europe.

"Quand j'ai dit cela au reichstag les Français ont levé les épaules et ont prétendu que c'était de la présomption. Néanmoins, il n'y avait aucune vanité nationale dans ce que je disais. La France, au lieu de nourrir une sentimentalité inopportune à l'égard des provinces perdues que nous avons obtenues par la dernière guerre; au lieu de regarder ses frontières avec la courte vue des personnes qui voient seulement les choses intéressantes dans les vingt-quatre heures qui viennent, la France devrait lever les yeux et regarder plus loin.

"Car l'ennemi de l'Europe, son ennemi héréditaire dans le vrai sens du mot, est en Orient; c'est la Russie. Supposez qu'il y ait une guerre dans laquelle la France écraserait l'Allemagne. La Russie se mettrait immédiatement en mouvement pour écraser la France. C'est la loi de l'histoire. L'empereur Guillaume aime l'histoire, il veut vivre dans l'histoire, mais il ne connaît pas et ne comprend pas l'esprit des grandes lois des siècles. L'Allemagne subit en ce moment une crise que Guillaume II aurait pu adoucir ou arrêter, mais qu'il a préparée et accélérée.

"Il n'y a pas de remède absolu, pour une nation, pas plus qu'il n'y en a pour le corps humain. Le principe de la destruction est dans tout ce qui existe. Une seule chose peut arrêter l'œuvre de la destruction. L'Allemagne a besoin de tranquillité à l'intérieur et à l'extérieur, avec une existence prudente et dépourvue d'émotions pour ce grand corps composé de millions d'âmes. Mais l'empereur veut trop de choses à la fois; il allume le feu sur trop de points pour réchauffer ceux qui ont froid. Il ne pourra pas arrêter l'incendie; les flammes augmenteront et détruiront ce qu'il veut conserver."

DES CHARMES DONT IL FAUT ENTOURER L'ÉDUCATION.

Il faut toujours montrer aux enfants un but solide et agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue. Ne prenez jamais sans une extrême nécessité un air austère et impérieux. Vous ôteriez ainsi aux enfants la confiance sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation. Faites-vous aimer d'eux; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgent à ceux qui ne se déguisent pas devant vous. Ne paraissez ni étonné ni irrité de leurs mauvaises inclinations; au contraire, compatissez à leurs faiblesses. Quelquefois, il arrivera peut-être qu'ils seront moins retenus par la crainte; mais, à tout prendre, la confiance et la sincérité leur seront plus utiles.

Un enfant qui confond dans sa tête les idées qui se présentent à lui liées ensemble, hait l'étude et la vertu, parce qu'il est prévenu contre la personne qui lui en parle. Ne le reprenez jamais ni dans son premier mouvement ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur, et non par raison: vous perdez sans ressources votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute et pour sentir l'importance de vos avis: c'est même l'exposer à perdre le respect qu'il vous doit.

Il faut considérer que les enfants ont la tête faible, que leur âge ne les rend encore sensibles qu'au plaisir, et qu'on leur demande souvent une exactitude et un sérieux dont ceux qui l'exigent seraient incapables. On fait même une dangereuse impression d'ennui et de tristesse sur leur tempérament, en leur parlant toujours de mots et de choses qu'ils n'entendent point; nulle liberté, nul enjouement; toujours leçon, silence, posture gênée, correction et menace.

Les anciens l'entendaient bien mieux: c'est par le plaisir des vers et de la musique que les principales sciences, les maximes des vertus et des mœurs s'introduisirent chez les Hébreux, chez les Egyptiens et chez les Grecs. Les gens sans lecture ont peine à le croire, tout cela est éloigné de nos coutumes. Cependant, si peu qu'on connaisse l'histoire, on ne peut douter que ce n'ait été la pratique vulgaire de plusieurs siècles. Du moins, autant que nous le pouvons, joignons dans le nôtre l'utile à l'agréable. (Extrait de l'*Education des Filles* par Fénelon.)

Le Manitoba.

Mercredi, 28 Mai 1890.

LES EXERCICES RELIGIEUX DANS LES ECOLES

Le bureau d'aviseurs du département de l'Education a enfin choisi et préparé les exercices religieux qui devront être suivis dans les écoles publiques de Manitoba.

Il y a nombre d'extraits de la Bible, qu'il serait trop long d'énumérer, l'oraison dominicale et une prière incolore.

Il est défendu de faire des commentaires sur les extraits de la Bible, qui peuvent être bien choisis, passons-le ; mais nous le demandons à tout homme intelligent, quel bien ces lectures monotones ferontelles à de pauvres petits enfants de cinq à six ans qui n'en comprendront pas un traitre mot. La lecture finie, l'instituteur fermera la Bible, et allez enfants, pensez ce que vous voudrez de cette lecture !

Nous catholiques, avons le plus grand respect pour les Livres Saints, c'est là qu'est puisée notre doctrine ; mais l'interprétation nous l'acceptons de ceux qui ont eu mission d'instruire les peuples. Et, si l'on veut rentrer en soi-même et se dépouiller, ne fut-ce que pour un moment, de tout préjugé, nous admettrons que la Bible, toute inspirée qu'elle soit, ne peut pas être mise en toutes mains. La vérité est une, et pourtant, depuis la réforme, l'on sait combien de religions sont nées du fameux libre arbitre, et toutes ces doctrines différentes sont basées sur un texte de la Bible mal interprété. Et, c'est ce libre arbitre que l'on veut imposer à nos enfants ! Merci, messieurs, nous, catholiques, nous n'en voulons pas, et vous ne nous l'imposerez pas.

Imaginez-donc, ces petits innocents, soumis au régime Martin ! Et cela serait obligatoire, ici, à Manitoba ! Impossible ! Non ; cet enseignement que l'on voudrait rendre obligatoire n'est pas acceptable, nous ne pouvons pas l'accepter. Nous avons déja eu occasion de parler d'un certain petit livre dans lequel nos enfants apprennent à lire et trouvent l'explication mise à leur portée de tous les extraits de Bible qu'ils ne comprendraient pas présentés selon le système Martin : c'est notre catéchisme. Des hommes à cent condées au dessus des Martin et des Greenway, sous tous les rapports, ont reconnu cet opuscule comme un chef d'œuvre de simplicité, de clarté, de précision et de logique. Pourquoi vouloir nous l'enlever !

Nous parlions plus haut du libre arbitre dont se rengorge tant les gens à la Martin. Si libre arbitre il y a, il doit exister pour nous comme pour les autres. C'est de notre plein gré que nous voulons dans nos écoles un enseignement conforme à notre foi. Et nous croyons être aussi intelligents que tous les messieurs qui nous traitent d'arriérés, par ce que nous ne voulons pas accepter leur manière de voir.

REPLIQUE DE M. LAMARCHE A LA PLAINTE DE M. SHAW DANS LA CAUSE SHAW vs LAMARCHE

M. Lamarche par ses avocats, MM. Ewart et Brophy, a produit la réplique suivante à la plainte de M. Shaw dont nous avons parlé à notre dernier numéro. Comme on en jugera à la lecture de ce document, la question est franchement abordée. Tous les allégués du demandeur sont admis en fait. Les tribunaux n'auront à se prononcer que sur la constitutionalité de l'acte des écoles :

En réplique à la dite plainte, je, le dit Horace Lamarche, dis ce qui suit :

1. Toutes les allégations y contenues ne sont faites que pour les fins de la poursuite.

2. J'admets que toutes les allégations contenues dans la dite plainte sont fondées en fait, mais je nie la constitutionnalité de l'acte auquel elle réfère, savoir : "l'Acte des Ecoles Publiques." Au contraire, je prétends que cet acte est *ultra vires* des pouvoirs de l'assemblée législative de Manitoba.

3. J'admets que le dit acte n'étant pas *ultra vires* comme susdit, il s'appliquerait à l'école dont la plainte du demandeur fait mention, sous le nom d'Ecole Saint-Joseph.

4. Pendant plusieurs années avant la passation du statut connu sous le nom de l'Acte de Manitoba, 33 Vict., statut du Canada, chapitre 3, et à la date de la passation, il y avait sur le territoire qui compose maintenant la province de Manitoba, un certain nombre d'écoles ou l'on enseignait aux élèves les sujets enseignés dans les écoles catholiques et protestantes avant le trente avril dernier.

5. Ces écoles étaient des écoles séparées dont quelques-unes étaient sous le contrôle de l'église catholique, d'autres sous celui de l'église d'Angleterre, d'autres enfin sous celui de l'église presbytérienne.

6. Les fonds nécessaires au soutien de ces écoles catholiques provenaient en une certaine proportion des taxes prélevées des parents des élèves qui fréquentaient les dites écoles et la balance était prise sur les fonds que contribuaient les membres de la dénomination religieuse pour leur églises respectives.

7. Les catholiques n'avaient ni intérêt ni contrôle des écoles des autres dénominations, et les membres des autres dénominations n'avaient ni intérêt ni contrôle des écoles catholiques. Il n'y avait pas d'école publiques dans le sens d'écoles de l'état. Les membres de chaque église supportaient les écoles de leur église respective et ils n'étaient pas obligés de supporter aucune autre école et ils ne le faisaient pas.

8. Les écoles catholiques ont toujours été une part intégrante de l'œuvre de l'église catholique.

Elle a toujours considéré l'éducation des enfants des parents catholiques comme tombant sous sa juridiction spéciale. Au point de vue catholique. L'école est en quelque sorte l'église des enfants, et cette école est incomplète et inefficace si l'on en exclut les exercices religieux. L'église catholique à toujours insisté à faire instruire ses enfants dans des écoles conduites sous sa surveillance et où l'on enseigne sa doctrine et sa foi. En matière d'éducation l'église catholique attache une grande importance à l'éducation morale de l'enfant et considère toute éducation qui n'est accompagnée d'instruction religieuse comme funeste et désavantageuse. Pour ces considérations, l'Eglise exige que les instituteurs soient non-seulement de ces adhérents, mais encore qu'ils soient fortement imbus de ses principes et de sa foi ; reconnaissant son autorité et se soumettant à ses conseils. Elle exige aussi, l'usage dans les écoles de livres qui réunissent l'instruction religieuse au sujet qu'ils traitent ; ceci s'applique plus spécialement à l'histoire et à la philosophie.

9. L'Eglise considère les écoles établies par l'acte des écoles publiques comme inefficaces à l'éducation des enfants, et les enfants des parents catholiques ne fréquenteront pas ces écoles. Plutôt que de patroniser ces écoles, les catholiques en reviendront au système en vigueur avant l'Acte de Manitoba et ils établiront et supporteront des écoles d'après leurs principes et leur foi, tel que ci-dessus mentionné.

10. Les exercices religieux actuellement en pratique à l'école Saint-Joseph sont ceux que l'église catholique prescrit pour ses écoles ; ce sont ceux qui étaient en usage dans les écoles catholiques avant l'Acte de Manitoba. Le bureau des aviseurs dont il est parlé dans le statut n'a pas prescrit d'exercices religieux.

11. Je demande le rejet de la plainte et distraction des frais de la poursuite contre le demandeur.

LE CONTROLE POLITIQUE DE L'EDUCATION

Nous traduisons ce qui suit du journal le *Free Press*, de Winnipeg :

Le fait d'avoir démontré dans notre journal avec quelle rapidité le gouvernement essaie de convertir l'administration des écoles en un engin politique, semble avoir créé un certain émoi dans les cercles officiels. Nous avons parlé de la cabale que fait ouvertement le premier secrétaire du département de l'éducation auprès des instituteurs pour obtenir leurs votes, en faveur du candidat du département pour le bureau des aviseurs, l'absence prolongé de deux inspecteurs et l'octroi du permis d'enseignement à des sujets qui ne sont pas qualifiés.

Les partisans du nouveau système ne nient pas nos assertions, mais rejettent ces abus sur le compte de l'ancien Bureau d'Education. Cette défense est pour le moins boiteuse ; car M. Martin, est surintendant de l'Education depuis novembre dernier. En cette qualité il avait à convoquer les assemblées du bureau et soumettre à sa considération toute question concernant l'éducation. Si M. Martin, en sa qualité de surintendant était informé, (et il devait l'être) de l'absence des deux inspecteurs et de la conduite du premier secrétaire, son devoir était d'en avertir le Bureau. Pour l'octroi des permis d'enseignement, il aurait dû s'en rapporter surtout à la recommandation de l'inspecteur, plus tôt qu'au bon plaisir du député de la circonscription électorale à ou celui d'un ami politique. Ceux qui ont protesté contre l'intervention de la politique en matière d'éducation ne sont pas étonnés de voir leur crainte se justifier si rapidement. Mais nous ne pouvons nous réjouir dans une matière aussi grave de la réalisation de nos prévisions Les résultats de cette nouvelle politique ne peuvent manquer d'être funestes.

LE PRINCE ARTHUR A WINNIPEG

Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught sont arrivés à Winnipeg lundi soir et se sont immédiatement rendus à Silver Heights chez Sir Donald A. Smith. Hier matin réception et adresse par le conseil de ville. Lever à l'hôtel du gouvernement. Voici la liste des invités présents :

Madame M. A. Girard, Senateur Girard, Mlle Versailles, Ald. Taylor, H. E. Walthen, Madame Taylor, Rev. John L. Simpson, M. A. McGillies, M. Alfred Versailles, Ald. Callaway, Melle McDonald, Madame Callaway, Madame J. S. Aikins, A. W. Ross, M P., Rev. E. S. W. Pentreath, Madame A. W. Ross, J S. Ewart, C.R., l'échevin D. Smith, Madame Ewart, Mellé Mason, Madame Higginson, Dr Higginson, Madame Davey, Mell C. Aikins, Mgr Taché, juge Dubuc, Madame Dubuc, Melle Alice Green, H. M. Howell, C.R., Madame Howell, Madame H. G. Marquis, Melle Baker, Melle Green, M. J. A. Green, Rev. Dr Duval, Madame Duval, M. F. S Chapman, Rev. L. C. Fox, O.M I., Melle Lindsay, Madame J. M. McDonald, M. G. R. Howard, Cap. J. F. McAdam, R. C. M. Goodridge, M. F. W. Heubach, Evêque de la Terre de Rupert, Mme Heubach, Melle J. McDonald, Melle J. Wetley, Mme G. R. Howard, l'échevin Fletcher, Mme Fletcher, Rév. Père Messier, l'échevin Black, l'échevin Wilson, Mme Wilson, M. Elie Rocan, l'échevin Wolf, Mme Jos. Hogg, Dr McArthur, M. T. C. Keenleyside, Mme J. M. McDonald, Melle Woodman, Mme Chambers, Mme Munson, Mme Robert Kerr, Mme N. Stack, Melle N. Stack, M. et Mme Alloway, J. J. Moncrieff, M. et Mme Moffatt, M. et Mme Arthur Green, M. et Melle Green, M. et Mme A. N. Patton, Rév· chanoine Coombs, Mme Coombs, M. le juge Killam, Mme Killam, M. G. W. Baker, lieut.-colonel et Mme Taylor, Capt- Oswald, M. et Mme N. Bétournay, M. le Juge et Mme Prud'homme, M. W. B. et Mme Scarth, Dean Grisdale, M. et Mme Hugh J. McDonald.

Leurs Altesses sont parties pour l'Est vers midi, enchantées de leur réception.

Lundi, nous oublions de le dire il y a eu diner à Silver Heights. Sa grandeur Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface, s'est vue forcée de décliner l'invitation pour cause de santé.

BIOGRAPHIE.

Son Altesse Royale Arthur William Patrick Albert, K. G. K. T. K. P. G. M. S., Prince du Royaume-Uni, Duc de Saxe, Prince de Cobourg et Gotha, troisième fils de la Reine Victoria, est né au Palais de Buckingham le 1er mai 1850. En 1866 il suivit les cours de l'académie militaire de Woolwich, fut appointé lieutenant dans les ingénieurs royaux en 1868 et lieutenant dans l'artillerie royale en 1869 et lieutenant dans la brigade des fusillers en 1879. Lors de sa majorité en 1871, le parlement lui vota une allocation annuelle de £15,000; à son mariage en 1879, £10,000 furent ajoutés à cette allocation. Le Prince Arthur a été créé duc de Connaught et Strathearn et comte de Sussex le 26 mai 1874 et prit son siége à la chambre des Lords le 8 du mois suivant. A une réunion du conseil tenue à Windsor, le 16 mai 1878 la reine Victoria annonça le mariage du duc de Connaught et Strathearn et comte de Sussez, à la princesse Marguerite Louise de Prusse, troisième fille du prince Frédéric Charles et grand'niéce de l'empereur d'Allemagne. Le mariage fut célébré à Windsor, le 13 mai 1879. Les grades militaires de Son Altesse Royale sont : major de brigade à Aldershot en 1873 ; major de brigade aux Brigadiers à Cheval, en 1875. La même année il fut créé adjutant-général à Gibraltar. En 1880 il est promu général de brigade à Aldershot. En 1882, il commanda la première division de la brigade des gardes, dans l'expédition d'Egypte. En 1882 il fut nommé colonel honoraire du 13iéme Lanciers du Bengal en activité en Egypte. En 1889 accompagné de la duchesse, le duc visita l'Inde. Il arriva à Bombay, le 27 septembre dernier. Il doit visiter les provinces de l'Est avant son départ pour l'Europe.

CAUSE IMPORTANTE

L'*Empire* dit qu'une cause d'une grande importance au point de vue du droit constitutionnel viendra sous peu devant la cour suprême. Cette cause qui intéresse les provinces d'Ontario et de Québec, sera soumise par le gouvernement fédéral.

En 1855, le parlement du Canada établit le fonds d'amélioration du Haut-Canada. En vertu de cette législation, le gouverneur en conseil est autorisé de prendre sur le fonds des écoles ce qui est nécessaire pour les améliorations publiques. Ce fonds s'est accru jusqu'à 1861 alors qu'aucune contribution à ce fonds n'ont été faites depuis.

A cette épargne, le fonds de la confédération provenant de la vente des terres de la Couronne s'élevait à la somme de $101,771 et de la vente des terres des écoles à $124.685.

Cependant, dans les comptes publics de 1861, cette dernière somme de $124,685 est portée au fonds des écoles communes. Les arbitres nommés sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, pour régler les questions de comptes entre les provinces d'Ontario et de Québec et le gouvernement fédéral ont décidé que cette somme devait être ajoutée à celle de $101,771 ci-haut mentionnée, et que les municipalités intéressées de la province d'Ontario avaient droit de retirer les deux sommes du gouvernement fédéral comme étant la dette due par l'ancienne province du Canada.

Si le gouvernement fédéral rend tout cet argent au gouvernement d'Ontario, pour l'usage des municipalités, il aura droit de mettre au débit des provinces d'Ontario et de Québec les montants ainsi par lui payés.

Le gouvernement de la province de Québec, cependant ne veut pas payer sa proportion ci-haut mentionnée au fonds des écoles. De son côté, le gouvernement de la province d'Ontario prétend que les deux sommes doivent être payées par le gouvernement fédéral et chargées entre les provinces d'Ontario et de Québec. Le gouvernement de cette dernière province refuse d'intervenir.

Nouvelle Religieuse.

A l'église de l'Immaculée Conception, de Winnipeg, dimanche prochain, M. l'abbé Bourdeau sera ordonné prêtre, et M. l'abbé Aylward, professeur du Collège, diacre. Ce dernier sera ordonné prêtre le 13 juin prochain, à la chapelle du Collège.

ASSEMBLEE DES MEDECINS

Les médecins de la province ont eu une réunion à l'hôtel-de-ville de Winnipeg, dans le but de fonder une association. Près de quarante esculapes étaient présents. Les élections ont donné le résultat suivant : Président, Dr Macklin, de Portage-la-Prairie ; 1er vice-président, Dr O'Donnell ; 2ème vice-président, Dr Good ; secrétaire trésorier, Dr Jones. Les règlements de l'association doivent être préparés incessamment.

LES ELECTIONS DANS QUEBEC

Nous donnons ci-après le tableau des candidatures à l'horizon pour les 73 divisions électorales de la province de Québec. Naturellement, ce tableau sera sujet à bien des modifications d'ici à la votation qui, comme nous l'avons déjà dit, est fixée au 17 juin.

Comtés.	Ministériels.	Oppositionnistes.
Division de Québec.		
Argenteuil		Owens.
Arthabaska	J. E. Girouard	Bourbeau.
Bagot	Pilon	McDonald.
Beauce	Fortier	Blanchet.
Beauharnois	Bergevin	
Bellechasse	Turgeon	Faucher de Saint-Maurice.
Berthier	Beausoleil	
Bonaventure	Mercier	Martin.
Brome		England.
Chambly	Rocheleau	Lamarre.
Champlain	Trudel	Grenier.
Charlevoix	Morin	
Chateauguay	Robidoux	Craig.
Chicoutimi	Savard	Petit.
Compton	Layfield	McIntosh.
Dorchester	Pelletier	Bernier.
Drummond	Watts	Church.
Gaspé	Carrier	Flynn.
Hochelaga	Champagne	
Huntingdon	Cameron	Saunders.
Iberville	Roy	
Joliette	Bazinet	Martel.
Jacques-Cartier	Boyer	Taillon.
Kamouraska	Martin	Desjardins.
Laprairie	Duhamel	Pelletier.
L'Assomption	Dr Forest	Marion.
Laval	[illegible]	Leblanc.
Lévis	Lemieux	Baker.
L'Islet	Dechêne	Bélanger.
Lotbinière	Laliberté	
Maskinongé	Legris	Saucier.
Mégantic	Rhodes	Hume.
Matane		Généreux.
Missisquoi	Sully	Spencer.
Montcalm		
Montmagny	Bernachez	
Montmorency	Chs. Langelier	Desjardins.
Division de Montréal.		
Sainte-Anne	McShane	
Sainte-Marie	Béland	Jeannotte.
Saint-Jacques	Brunet	Augé.
Saint-Louis	Beaugrand	Laurent.
Saint-Laurent	Cunningham	Clendinning.
Saint-Antoine		Hall.
Napierville		
Nicolet	Monfet	Tourigny.
Ottawa	Rochon	McDougall.
Pontiac		Poupore.
Portneuf	Tessier	Chassé.
Québec-Est	Shehyn	
Québec-Centre	Rinfret	Angers.
Québec-Ouest	Murphy	
Saint-Sauveur	Parent	Fiset.
Comté de Québec	Martin	Casgrain.
Richmond	Aylmer	Bédard.
Richelieu	Cardin	Leduc.
Rimouski	Tessier	Asselin.
Rouville	Girard	Poulin.
Saint-Hyacinthe	Desmarais	Mallette.
Sagnenay	Dumais	Otis.
Saint-Jean	Marchand	Macdonald.
Saint-Maurice		Duplessis.
Shefford	De Grosbois	
Sherbrooke		Robertson.
Soulanges	Bourbonnais	Cornellier.
Stanstead		Baldwin.
Témiscouata		Deschênes.
Terrebonne		Nantel.
Trois-Rivières	Turcotte	Normand.
Deux-Montagnes		Beauchamp.
Vaudreuil	Dr Lalonde	Lapointe.
Verchères	Bernard	
Yamaska	Gladu	
Wolfe		Picard.

Choses et Autres

—En jetant un rapide coup d'œil sur l'histoire de la papauté, il appert que des 257 successeurs de Saint-Pierre, 15 sont des Français, 13 Grecs, 8 Syriens, 6 Allemands, 5 Espagnols, 2 Africains, 2 Savoyards, 2 Anglais, 2 de la Suède, 2 de la Dalmatie, 2 de la Hollande, 2 du Portugal et 2 de Crète. L'Italie en compte 194, car tous les papes depuis 1523 ont été choisis parmi les cardinaux italiens. Huit sont morts un mois plus ou moins après leur élection ; 40 sont morts avant un an, et 22 avant deux ans ; 54 entre 4 et 5 ans ; 57 ont régné moins de 10 ans ; 51 avant qu'ils aient fini leur 15ème année de pontificat, et 18 sont morts entre 15 et 20 ans de règne. Neuf seulement ont été plus de 20 ans sur le trône. L'immortel Pie IX, mort en 1878, a régné plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs; il a été 31 ans sur le trône de Saint-Pierre.

—Le gouvernement libéral de la Nouvelle-Ecosse sort de la lutte avec une assez forte majorité, 18 voix M. Leblanc est élu à Antigonish et M. Comeau à Digby. Le gouvernement doit beaucoup sa victoire aux immenses travaux qu'il a entrepris la veille des élections.

—La fièvre de bâtir a pris Chicago. Rien que dans le centre de la ville, près d'une vingtaine de maisons sont en construction. Le "Fair" qui occupe le dernier bloc, entre State, Adams et Dearborn sts. va être démoli et une bâtisse de 12 étages sera érigée ; la surface des planchers couvrira 20 acres. Le coût sera de plus de $2,000,000. et le loyer du terrain s'élève à $150,000 par an. Sur la rue Dearborn, entre Jackson et Van Buren, les héritiers Brooks ont commencé un bâtiment de seize étages, et au coin de Dearborn et Harrison, un autre de 14 étages.

—M. J. M. Authier, un vétéran du journalisme canadien aux Etats-Unis, a cédé son journal, *La Patrie* de Cohoes, à M. Charles R. Daoust, ci-devant du *National* de Plattsburg.

Fatigué par seize années de travaux et de luttes de toutes sortes M. Authier veut prendre quelques mois d'un repos bien mérité, pour réparer ses forces et paraître de nouveau sur la scène.

—L'hon. juge en chef Francis J. Johnson de Montréal vient d'être élevé à la dignité de baronet de l'empire.

—La fête patronale de la Société de Colonisation du diocèse de Montréal a été célébrée dimanche dernier.

Après la grand'messe, la Société de Colonisation a fait l'élection de ses directeurs : le bureau a été constitué comme suit :

Président : Mgr l'Archevêque de Montréal ; directeurs : M. L. D. A. Maréchal, Vicaire-Général ; M. l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame ; M. l'abbé J. Filiatrault, P. S. S.; M. l'abbé F. Adam, curé d'Hochelaga ; M. l'abbé O'Meara, curé de Saint-Gabriel ; M. l'abbé C. LaRocque, curé de Saint-Louis ; l'hon. juge Papineau, M. le commandeur de Bellefeuille, M. le commandeur Huguet-Latour, Docteur T. Brisson, Hon. Louis Beaubien et le lieut.-col. Audet ; trésorier : M. l'abbé J. A. Vaillant ; secrétaire : M. l'abbé J. M. Emard.

—Vendredi, s'est plaidé en cour d'appel, à Montréal, la motion de M. Fitzpatrick au sujet du bref d'erreur dans la cause de Morin, le condamné à mort de Montmagny.

Ce bref est rapportable à Québec, et la cour d'appel ne siègera pas en cette dernière ville avant le mois d'octobre. En conséquence, M. Fitzpatrick, substitut du procureur-général pour le district de Québec, demande que les plaidoiries sur le bref d'erreur aient lieu immédiatement devant la cour d'appel de Montréal.

M. Choquette, avocat de Morin, s'oppose à cette motion. Il dit que la cour d'appel de Montréal n'a pas juridiction. Si les prétentions de M Choquette sont maintenues devant les juges, Morin ne pourra être pendu qu'après le mois d'octobre.

—On s'occupe beaucoup dans le le comté de Terrebonne de la disparition étrange d'un jeune homme de la paroisse de Sainte-Thérèse.

Jeudi dernier, Hector Guindon, âgé de vingt-et un ans, demeurant dans le rang appelé la Grande Côte, Sainte-Thérèse, partit dans la même voiture avec un jeune Dubois pour aller faire la veillée.

Il arrêta à l'hôtel Désormeau. près du pont de John Vien, entre Terrebonne et Sainte-Thérèse et son compagnon continua avec l'entente qu'il le reprendrait en revenant.

Vers neuf heures et demie du soir, Guindon qui avait pris quelques verres de boisson se disposa à monter dans une voiture près de l'hôtel Désormeau. Le propriétaire lui fit remarquer qu'il se trompait de voiture, la sienne n'étant pas revenue.

Le jeune garçon, on ne sait pourquoi, enleva son pardessus et son surtout et s'éloigna de l'hôtel. C'est la dernière fois que l'on l'a vu.

De nombreuses recherches ont été faites depuis, mais sans amener sa découverte.

—A la Havane, le fameux meurtrier Eyraud, de Paris, a été arrêté. Un peu après avoir été logé en prison, il a attenté à ses jours, en s'ouvrant les veines du bras et des jambes avec un morceau de verre. Il a perdu beaucoup de sang ; cependant, il n'est pas en danger de mort.

NAISSANCE

LAURENDEAU—En cette ville, le 27 courant, Madame Louis Laurendeau, un garçon.

DECES

GRAVELINE—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de vingt-deux ans, Marie-Louise Plante, épouse de M. Louis Graveline, commis marchand de cette ville.

PILON.—En cette ville, le 22 courant, de mort subite, à l'âge d'environ 50 ans, M. Pierre Pilon, de Saint-Norbert.

PAGÉ.—A Saint-Norbert, le 21 courant, à l'âge de 65 ans. Josephte Parisien, épouse de Johnny Pagé. Ses service et sépulture ont eu lieu samedi.

LE HARAS NATIONAL

Les directeurs du Haras National portent à la connaissance du public la circulaire suivante :

" Déterminés à faire en sorte que notre établissement mérite réellement le titre qu'il porte, Haras National, nous avons résolu d'accorder aux agriculteurs, ainsi qu'aux sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles qui s'adresseront à nous pour se procurer des chevaux à des conditions exceptionnellement avantageuses de vente ou de loyer.

" Vente : Nous n'exigerons que deux cents piastres comptant. la balance en deux billets approuvés portant l'intérêt des banques, le premier dû le 1er mai 1891, le second le 1er mai, 1892.

" Loyer : Nous enverrons un cheval à toute société ou à tout individu nous faisant parvenir quatre-vingts billets de six piastres à quatre mois, signés par des propriétaires, la société ou les individus faisant la demande du cheval devant se charger du transport et de la pension du cheval pendant son absence de nos écuries. Le nombre de juments saillies ne devra pas dépasser le nombre de billets souscrits. Sur demande nous enverrons un cahier contenant les billets à faire souscrire.

" Nous louerons des chevaux pour le tiers de la valeur du cheval ; ce loyer étant garanti par billet approuvé, à quatre mois, intérêt des banques. Ces billets seront renouvelés pour la moitié à leur échéance, et ce, pour trois mois.

" Nous vous invitons à venir visiter notre dernière importation. Dans le cas où vous seriez retenus quelque temps pour vos achats, vous pouvez trouver tout auprès du Haras l'accommodation nécessaire sans être obligé de descendre à la ville."

Suivent les signatures de M. Louis Beaubien et de M. P. Auzias Turenne ; bureau, 32, rue Saint-Jacques. Haras, à Outremont.

Correspondances

AUX DETRACTEURS

Sainte-Anne-des-Plaines,
20 mai 1890.

Monsieur le Directeur,—En lisant ce soir *Le Manitoba*, j'ai été indigné de la lettre d'un certain Belge qui écrit toutes sortes de mensonges sur Manitoba et qui nous met au défi de venir le démentir. Quand on est hors du *devoir* comme cet individu, c'est un contre-sens que d'écrire dans *Le Devoir*. J'ai fait publier dernièrement une brochure sur Manitoba, où j'ai conscience d'avoir dit la vérité ; je vais tâcher d'en faire parvenir un certain nombre d'exemplaires en Belgique Cette brochure est signée de mon nom, et à mon tour, je défie qui que soit de m'accuser de mensonge dans les renseignements que je donne sur le pays. Si vous avez cette brochure en main, veuillez donc en publier les trois ou quatre premières pages, ce sera un démenti à ce correspondant anonyme dont vous devez chercher à connaître le nom, si c'est possible.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur,

G. Dugas, Ptre,
Ancien Missionnaire à Manitoba.

ECRITS MENSONGERS

M. le Directeur du *Manitoba*,

Je vois dans votre journal la reproduction d'une lettre écrite au journal *Le Devoir*, de Belgique, par un Belge. Je suis au Manitoba depuis plus de deux ans et je puis dire que cet article est rempli de mensonges.

Nous sommes mieux ici qu'en Belgique, les salaires y sont trois fois plus élevés, la bonne terre y est donnée gratuitement aux fermiers ; il fait un peu plus froid l'hiver qu'en Belgique, mais on chauffe mieux les maisons, on mange mieux que chez nous, et on y est bien traité Je ne regrette pas du tout d'être au Manitoba, et quand j'écris en Belgique, j'engage tous ceux que je connais de venir nous trouver.

On me dit que celui qui a écrit cette lettre contre le Manitoba s'appelle M. Dumont, maçon, qui travaille à Saint-Boniface ; mais je ne le crois pas. car tous les Belges raisonnables sont contents d'être au Manitoba.

Merci, M. le Directeur, si vous voulez bien publier cette lettre.

Un Belge,
de la province du Luxembourg.

PERSONNEL

Sans prendre beaucoup de force, Mgr l'Archevêque est bien mieux depuis quelques jours.

M. l'abbé Pruneau, curé de Boucherville, et deux des frères du Rév. Père Allard, dont l'un est curé à Saint-Antoine-Abbé, et l'autre chapelain des Sœurs de la Miséricorde, à Ottawa, sont attendus à Saint-Boniface vendredi.

M. Alphonse Jean, depuis quelques jours dans sa famille pour rétablir sa santé, est retourné à Keewatin dimanche dernier.

M le curé Cherrier, de la paroisse de l'Immaculée Conception, partira prochainement pour Rome où il doit aller soumettre les décrets du Concile Provincial à la sanction du Saint-Siège.

Nous regrettons d'apprendre que M. le Dr D'Eschambault est retenu chez lui par une assez grave indisposition.

Le dernier numéro de *La Vérité* nous annonce que son directeur, M. J. P. Tardivel, visitera Manitoba dans le courant de juin prochain.

Les honorables sénateur Girard et A. A C LaRivière, M. P., sont revenus samedi dernier d'Ottawa.

Chronique Locale.

—Assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste ce soir.

—Il n'y a pas eu séance du conseil lundi, faute de quorum. Une séance spéciale a été appelée pour demain soir.

—La distribution des prix au collège aura lieu le 17 juin a 8 heures p.m. et la sortie des élèves le lendemain matin.

—Deux bateleurs ont parcouru nos rues avec un ours savant. Les tours de maître Martin ont eu le don d'ébahir les badauds, voire même des gens réputés sérieux.

—La compagnie du C. P. R. a réduit le prix de ses billets de Winnipeg à Toronto et Montréal à $26.-50 et $33.40 respectivement. Les billets sont bons pour la voie ferrée et les lacs.

—Geo. H. Campbell, agent pour la vente des billets du Pacifique Canadien à Winnipeg, depuis que cette ligne est exploitée, a résigné son emploi. Il sera remplacé par un M. MacLeod.

—Il est rumeur à Winnipeg que la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien a acheté 50 acres de terre, dans la partie ouest de cette ville, près de Colony Creek et qu'elle s'est assurée une promesse de vente de l'hôtel Clarendon.

—La duchesse d'Uzès a fait don à la paroisse de Saint-Hubert, près de Whitewood, province d'Assiniboia, T.N.O., d'une magnifique statue de St Hubert due à son ciseau. Madame la duchesse a exposé cette statue à Paris en 1887, et les connaisseurs l'ont jugée une œuvre de maître. Cette nouvelle paroisse a été fondée par des émigrants français, et M. l'abbé Muller est à surveiller la construction d'une église qui sera terminée en juin prochain.

—Les banques ont décidé de ne plus accepter les monnaies d'argent américaines au pair. Après le 20 juin ces monnaies seront frappées d'un escompte assez onéreux. Les banques payeront comme suit : Piastres, 90 cts ; pièces de 50 cts, 45 cts ; 25 cts, 20 cts ; 10 cts, 5 cts ; les demi-dimes, les nickles et les pièces oblitérées ne seront pas acceptées.

—La maison Anderson & Lemieux a commencé a recevoir ses importions du printemps. Les biscuits et bonbons, paniers, brosse et délicatesses de table sont arrivés, et ils ont en chemin un char de sucre et un char de diverses marchandises. Avis à ceux qui veulent des marchandises fraiches et à prix toujours réduit, car c'est toujours la place pour les bons marchés.

Chronique de la Province.

Saint-Norbert,

23 mai—Le 16 courant, avait lieu à Saint-Norbert un service pour le repos de l'âme d'Alexis Parisien, qui était disparu depuis 14 ans. On a retrouvé ses ossements sur la prairie, sur la rivière aux Marais, près de Morris. Le pauvre Parisien est mort durant un blizzard. On a retrouvé son fusil et différents articles qui ont pu le faire identifier.

Saint-Pierre-Jolys,

24 mai.— Mercredi dernier, un bien pénible accident est arrivé dans la famille Audet-Lapointe. Quelqu'un de la famille revenait de la chasse, et, ayant posé là son fusil, un pauvre enfant de sept ans s'en empara ; ne le croyant pas chargé, il visa sa petite sœur et le coup partit. La pauvre petite fille, qui n'est âgée que de quatre ans, reçut toute la charge du fusil dans la main gauche qu'elle s'était portée à la figure en voyant le fusil, et dans le côté gauche du visage. L'œil gauche est crevé et tout ce côté du visage est brûlé par la poudre. L'enfant va survivre à ses blessures.

—A une assemblée de notre société Saint-Jean-Baptiste il a été décidé de remettre la célébration de notre fête nationale au 3 juillet, afin de permettre aux membres d'aller prendre part à la fête de Saint-Boniface.

—Les trois beurreries de notre paroisse sont en pleine opération.

La consomption radicalement guerie

A M. le Directeur :

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède certain pour guérir la consomption. En en faisant usage à temps plusieurs milliers de personnes affectées ont été guéries radicalement. Je serai heureux d'envoyer deux bouteilles de mon remède gratuitement à aucun de vos lecteurs attaqués de consomption pourvu qu'on m'envoie leur adresse par express et le nom du bureau de poste.

Respectueusement, Dr T. A. Slocum,
37 Yonge St., Toronto, Ont. 1an 14.6.88

L'Union Metisse St-Joseph de Manitoba

Avis est par le présent donné aux membres de l'Union Métisse Saint-Joseph de Manitoba, que l'assemblée ordinaire du 1er juin aura lieu cette année le 2 du même mois, dans la salle ordinaire de ses réunions, vers 6.30 heures p m.

Par ordre,
CHARLES SAUVÉ,
Secrétaire.

A Vendre ou a Louer

Une magnifique terre de plus de 200 acres, avec maison et grange, située dans la paroisse de Sainte-Anne des Chènes, à environ 6 arpents de l'église paroissiale.

Conditions très avantageuses. Pour plus d'informations, s'adresser à

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS,
Barbier-coiffeur,
Coin des rues Notre-Dame Est
3m 26.3.90 et Victoria, Winnipeg.

La Consomption guerie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catharre, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies nerveuses, après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître à ses malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. Noyes, 820, *Powers Block, Rochester N. Y.*

ECURIE DE LOUAGE.

No. 45 AVENUE DU PORTAGE, No. 45
WINNIPEG.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

M. le Dr Lambert ayant fait l'acquisition de la " Pharmacie Saint-Boniface," connue comme la pharmacie de MM. Fafard et Cie., tiendra comme par le passé toutes

— ESPÈCES DE —

MÉDECINES PATENTÉES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMERIE, Etc., Etc.

Le Dr Lambert tiendra ses bureaux à la pharmacie durant le jour et verra lui-même à ce que les prescriptions soient minutieusement remplies.

Tout au Comptant.

La pharmacie sera ouverte le jour et la nuit et les dimanches.

Dimanche—9 à 10, 12 à 1, 7 à 8.
ino 15.3.88.

EAU MINERALE

DE SAINT-LEON

—EN VENTE CHEZ—

Richard & Cie.,

WINNIPEG.

LISEZ CE QU'EN PENSE Mgr METHOT DU GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Grand Séminaire, Québec, 19 Nov. 1889.

N. E. Laforce, Ecr., gérant.

Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je certifie que l'Eau Minérale Saint-Léon est un excellent remède contre la dyspepsie.

Je m'en suis servi pendant plusieurs années, et j'en ai éprouvé beaucoup de bien. Je recommande beaucoup cette eau au public.

Mgr E. METHOT.

Richard & Cie., Agents,

WINNIPEG.

j 23 4 90

1850-1890
BRUCE'S GENUINE GARDEN —AND— FIELD SEEDS FOR 1890

SEEDS

Our Descriptive and Priced Catalogue for Spring trade is now ready and will be mailed free to all applicants, and to customers of last year without solicitation.

Market Gardeners will find it to their advantage to sow our seeds.

Jno.A. Bruce & Co.
Hamilton, Ont.

WESTERN WOOLEN MANUFACTURING COMPANY.

Nous avons l'honneur d'annoncer au public de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, que nous avons acheté la filature de la Cie " The Manitoba Woolen Mills," à laquelle nous avons fait subir d'importantes réparations, les machines et l'outillage sont ce qu'il y a de plus nouveau, et perfectionnés. C'est la filature la plus importante et la plus complète de Manitoba et du Nord-Ouest pour

Les Tweeds, les Flanelles, les Couvertes, Laines a Tricot, Mitaines, Bas, Etc.

Les articles fabriqués avec la laine de Manitoba et des Territoires sont plus durables que ceux provenant de la laine de l'Est, car la première a une meilleure fibre.

Notre manufacture est sous la direction immédiate de M. John Ryan, qui a plus de vingt années d'expérience dans cette ligne. Durant les trois dernières années, ce monsieur a dirigé les opérations de la filature de Rapid City, et durant cette période, il a appris à connaître le genre de marchandise qui convient au pays.

Tous nos articles de fabrique sont pure laine ; nous n'y mettons pas de cardure ni de laine inférieure, comme on le fait si souvent dans l'Est pour les marchandises destinées au marché de l'Ouest.

Nous aurons constamment en mains un assortiment complet de *Draps, Flanelles, Couvertes, Laines à Tricot, Bas, etc.*, de notre fabrique. Nous payons le plus haut prix du marché en argent, pour les laines. Avantages spéciaux donnés aux échanges pour marchandises. Les ordres qui nous seront laissés pour marchandises seront adressés et expédiés à aucune gare, taux de fret préalablement payés, au destinataire. Les personnes éloignées pourront nous expédier leur laine par le fret, à notre adresse, à Winnipeg : les lettres d'envoi pourront être adressées à la " Western Woolen Manufacturing Co., St. Boniface."

Les références que nous donnons ci-dessous, prouvent suffisamment que nous avons l'intention de faire des affaires sérieuses et sûres. L'on peut se fier à l'honorabilité de notre commerce.

Si votre marchand n'a pas encore en mains nos marchandises, adressez-vous par la malle à la Cie, adressez-vous par lettre à la compagnie qui y portera son attention immédiate.

Nous sollicitons des correspondances.

Respectueusement,
WESTERN WOOLEN MFG Co.

Références : C. S. Hoare, Gérant de la Banque Impériale.
Alloway & Champion, Banquiers.
Ogilvie Milling Co, Winnipeg.

8ins 14.5.90

PRINTEMPS 1890.

Nouvelles Marchandises !

Venant d'être reçues :—Serges à pardessus et étoffes à pantalons venant directement de la maison Ernest Delaunay, de Paris, France. Aussi, un large assortiment de tweeds venant de la célèbre maison Fisher, Fils & Cie, de Londres, Angleterre.

Assortiment tres-considerable de Hardes-Faites dans les derniers patrons.

Habillements en serge noire valant $20 pour $15. Habillements en tweed anglais valant $18 pour $13. Habillements valant $15 pour $10. Habillements valant $12 pour $9. Habillements valant $10 pour $7. Habillements tout laine pour $5.

Venez voir notre bel assortiment de CHAPEAUX. Tout est d'après la dernière mode et nous vient des meilleures manufactures.

Le choix de chemises blanches et de couleurs, de cravates, corps, caleçons, etc., ne laisse rien à désirer.

Nous nous ferons toujours plaisir de montrer nos marchandises à quiconque nous fera l'honneur d'une visite.

A l'Enseigne des CISEAUX D'OR.

C. A. GAREAU, - - 324 rue Principale, Winnipeg.

1 28 2 90

MEUBLES AU PRIX DU GROS !

M. Despars annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient de recevoir un fort assortiment de meubles de toutes espèces qu'il vendra au prix du gros.

MM. LES COMMISSAIRES POURRONT SE PROCURER DES BUREAUX ET BANCS D'ÉCOLES DANS LES DERNIERS PATRONS, A PRIX REDUITS.

Magasin dans le Bloc Royal, Avenue Provencher.

FERRONNERIES,	EPICERIES,
FERBLANTERIES,	PROVISIONS,
FAIENCES,	FLEUR,
PEINTURES, HUILES,	THÉ, CAFÉ,
VERNIS,	SIROP, MELASSE,
POELES,	SAINDOUX, LARD, JAMBON,
FOURNAISES,	POISSON FRAIS ET SALÉ,
HARNAIS,	MORUE VERTE,
SLEIGHS, Etc., Etc., Etc.	SEL DE LIVERPOOL EN SAC, Etc.

Nous defions toute competition tant pour les prix que pour la qualite de nos marchandises.

MAISON H. F. DESPARS, - - Coin des rues Tache et Provencher.

3 m.28.11.89

AU

BON MARCHÉ !

Le Magasin des Familles !

MARCHANDISES SECHES ! HARDES-FAITES ! COIFFURES ET CHAUSSURES !

EN GROS ET DETAIL.

Au Pavillon Francais, Bloc Royal, Saint-Boniface.

N.B.—Tailleur de première classe attaché à l'établissement. Les marchandises de 75 cents la verge en montant achetées à l'établissement sont taillées gratis.

F. E. VERGE, Saint-Boniface.

4m 5 4.88

AGRICULTURE

—

L'AGRICULTURE ET LA FAMILLE

—

Plus l'agriculture grandit, se perfectionne et devient scientifique, plus le cultivateur s'élève dans l'ordre social, dans la considération publique, et plus aussi s'élève et s'agrandit le rôle de sa compagne. La vie rurale a cela d'admirable, qu'elle resserre plus que tout autre et à tous les degrés, liens de la famille. Là, la femme est à la fois l'associée et la providence de son mari......... Le domaine du cultivateur est un petit gouvernement constitutionnel où tout se pondère. Le mari y exerce le pouvoir exécutif; la femme le pouvoir administratif; tous les deux ensemble le pouvoir législatif. Dans ce petit Etat, contrairement aux théories gouvernementales, il n'y a souvent qu'une chambre et les choses n'en vont pas plus mal.

LA NOURRITURE DES POULES PONDEUSES

—

La poule, comme tous les animaux, donnent des produits plus ou moins abondants, suivant la nourriture qu'on lui distribue. On dit d'un homme: Dis moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es: pour les animaux il faut appliquer l'adage suivant: Dis moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es. Rien n'est plus vrai. Généralement, les volailles ne sont pas convenablement traitées, dans nos campagnes; on ne s'en occupe guère, par suite les poules sont mal nourries et les œufs qu'elle pondent ne sont pas nombreux.

Généralement, les poulaillers sont mal tenus; la propreté de ce local n'est que l'exception, alors qu'il serait si facile de le rendre salubre, en aspergeant les murs avec un mélange de chaux et d'acide phénique; de cette façon, les poules ne seraient pas tourmentées par les insectes qui nuisent à leur bon entretien, à leur santé, à leur engraissement et à leur ponte. Il n'y a pas à dire; si l'on veut tirer bon parti d'un poulailler, il faut absolument que ce local ne laisse rien à désirer, sous le rapport de la tenue.

Il faut surtout agir par la nourriture, à moins que les poules ne soient tout à fait en liberté, au milieu des champs ou dans les bois, car, lorsqu'il en est ainsi, la question d'alimentation devient, en quelque sorte, secondaire.

On croit, mal à propos, que de bonnes pâtées suffisent pour activer la ponte et, c'est alors, que certaines ménagères bourrent les poules de son mouillé gros ou fin, de recoupes, de pommes de terre mêlées à du son. Quelquefois, on attribue de grandes vertus à la farine d'orge et on en forme une pâte gluante qui, s'attachant aux plumes de la gorge ou de la huppe, donne aux poules un mauvais aspect; on distribue aussi du biscuit de troupe trempé dans l'eau pure. C'est là un aliment détestable, pour les bêtes qui font, chaque jour, une dépense aussi considérable que celle de la production d'un œuf. Il est un fait certain c'est qu'une poule ayant donné 25 à 30 œufs, pendant deux mois, à peine, a dû trouver en elle-même et prélever sur son économie, pendant ces 60 jours, une somme des matières les plus riches en éléments de de toute nature, au moins égale à son propre poids.

Les aliments dont nous venons de parler sont excellents pour mener un engraissement à bonne fin, mais ils laissent beaucoup à désirer, au point de vue de la ponte, car les pâtées ne contiennent pas des éléments, riches en azote de phosphate, propres à compenser une production d'œufs passablement intense; les autres ne servent qu'à développer un tempérammment lymphatique sur les bêtes destinées à la table, mais détestable sous le rapport de la production et de la reproduction. Que faut-il donc donner aux poules, pour activer la ponte; des grains riches en principes nutritifs et excitants: l'avoine, le maïs, le sarrasin, le petit blé, les vesces, etc., on ferait bien d'ajouter de la viande, du sang cuit ou desséché, des choux de la laitue, des coquilles d'huîtres pulvérisées. Nous avons usé de ce système, et les poules de notre basse-cour, fournissaient un bien plus grand nombre d'œufs que celles de la basse-cour de nos voisins, et, en résumé, nos poules nourries, d'une façon intensive produisaient des œufs dont le prix était moins élevé. Il est possible que cette nourriture use plus rapidement les poules, mais peu importe, car on sait bien, qu'à l'âge de trois ans ou, trois ans et demi, une poule doit être mise dans le pot au feu, à moins qu'elle ne réunisse des qualités tout à fait exceptionnelles, ce qui arrive quelquefois.

Encore une fois, soignez vos animaux de toutes sortes, si vous voulez qu'ils vous donnent de bons produits Il vaut mieux n'avoir que six bêtes convenablement traitées, que d'en posséder huit à dix tenues dans de mauvaises conditions.

—*G. des Campagnes.*

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli, "	0 06	à 0 08
Bœuf, par quartier	5 00	à 6 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 C0	à 7 50
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 15
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 15	à 0 15
Agneau du printemps, p. qr.	0 75	à 1 00
Jambon, par lb	0 15	à 0 00
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 12½	à 0 10
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 13	à 0 15
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 25	à 0 30
Beurre, par lb	0 20	à 0 25

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 80	à 0 90
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	8 C0	à 10 00
Oignons, par minot	1 50	à 2 00

PEAUX.

Peaux vertes	2 50	à 3 00
Peaux sèches	1 00	à 1 50

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 06	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 01
Morue "	0 00	à 0 10

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 00	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 00	à 3 50
Charbon dur	9 50	à 10 00
Charbon mou	6 00	à 6 50

FOIN.

Foin de prairie	10 00	à 12 00
Foin pressé, par tonne	12 00	à 0 00

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 70	à 0 75
Avoine, par minot	0 50	à 0 55
Orge "	0 60	à 0 65

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX	1 20
" " XXXX	1 40
" " Strong Baker	2 40
" " Roller Process	2 75

DIVERS.

Poulet "	0 10	à 0 12
Dindon "	0 15	à 0 18

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	22 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	20 00
2ème " "	18 00
Doublage brut	16 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	20 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	55 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	32 00
Pin 3ème " "	29 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 25	à 0 30
Œufs en boîtes, la doz	0 18	à 0 20
Patates, le minot	0 70	à 0 75
Navets, le minot	0 00	à 1 50
Carrottes, le minot	0 00	à 1 50
Panais, le minot	0 00	à 1 25
Betterave, le minot	0 00	à 1 25
Oignons, le minot	1 50	à 1 80
Choux, par 100	4 00	à 15 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 4 00
Foin, la tonne	9 00	à 10 00
Paille, la tonne	5 00	à 0 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 40	à 0 45
Orge, le minot	0 55	à 0 60